

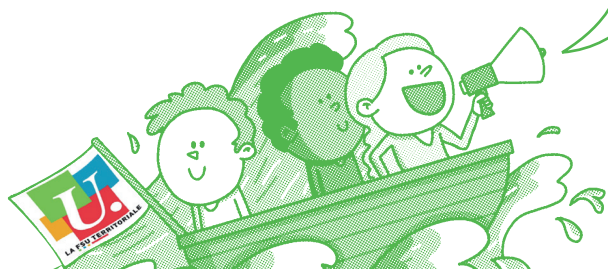
***des agent·es de la Catégorie A***

**LA FSU TERRITORIALE**  
■ ■ ■ ■ **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

# Unies pour agir

- *du respect de nos compétences en matière, d'organisation ou d'encadrement des services,*
- *d'une réelle autonomie de travail,*
- *de la défense et de la reconnaissance de nos qualifications,*
- *de l'amélioration de nos conditions de travail,*
- *de la reconnaissance de la pénibilité des métiers avec une retraite anticipée,*
- *de l'accès au télétravail,*
- *de la défense des agent-es victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles au travail,*
- *de l'égalité professionnelle femme-homme,*
- *de l'obtention de formations qualifiantes,*
- *des avancements et des promotions en toute transparence,*
- *des créations de postes,*
- *de l'augmentation des régimes indemnitaires,*
- *d'une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux.*

Attaché-es au respect de l'information, à la TRANSPARENCE et au principe de neutralité, les élu-es de la FSU Territoriale s'opposent au « clientélisme », au « fait du prince » et assurent votre défense dès que cela est nécessaire.



***garantir et améliorer nos DROITS  
augmenter les SALAIRES et  
obtenir de meilleures CONDITIONS DE TRAVAIL***



## VOS ÉLU-ES FSU AGISSENT POUR :

- vous informer et garantir vos droits,
- l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes,
- exiger la transparence pour les promotions et les avancements,
- défendre les services publics territoriaux,
- un vrai statut pour le Comité des Œuvres Sociales avec un budget de 3 % de la masse salariale,
- la reconnaissance des métiers et des qualifications,
- de meilleures conditions de travail.

Il faut cesser de considérer les personnels de catégorie A comme de simples variables d'ajustement. Les agent-es doivent disposer des moyens et de l'autonomie nécessaires pour exercer leurs missions.

L'ambition d'un véritable service public local passe par l'**ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET LE RESPECT DE SES AGENT-ES DE CATÉGORIE A**. Pourtant, les salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications. Les dernières revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agents près de 25% de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années. C'est environ 3 mois de salaires !

# Unies pour agir

## LA FSU EST POUR :

- l'augmentation immédiate de **80 POINTS D'INDICE POUR TOU-TES**,
- le **DÉGEL DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE** et son indexation sur l'inflation,
- la **REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES** de catégorie A dès le début de carrière,
- un **VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE** qui reconnaisse les qualifications,
- une **FORMATION CONTINUE GARANTIE** tout au long de la carrière,
- l'**AVANCEMENT DE GRADE GARANTI** sur au moins deux grades,
- l'**ABROGATION DU JOUR DE CARENCE** et le retour d'une prise en charge à 100 % du Congé de Maladie Ordinaire (CMO),
- une protection sociale de haut niveau avec la **PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DE LA MUTUELLE SANTÉ ET PRÉVOYANCE** par les employeurs.

# Votez

# FSU

BFC



**ATTENTION :**  
le vote se fait par liste entière  
sans rayer de nom  
ni en ajouter.

**FSU**  
**A**

[www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)

## CONTACT :

FSU Territoriale du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté | 5 AVENUE GARIBALDI 21000 Dijon | Tél : 06 65 34 17 78 | [snuterbfc@snuter-fsu.fr](mailto:snuterbfc@snuter-fsu.fr)

